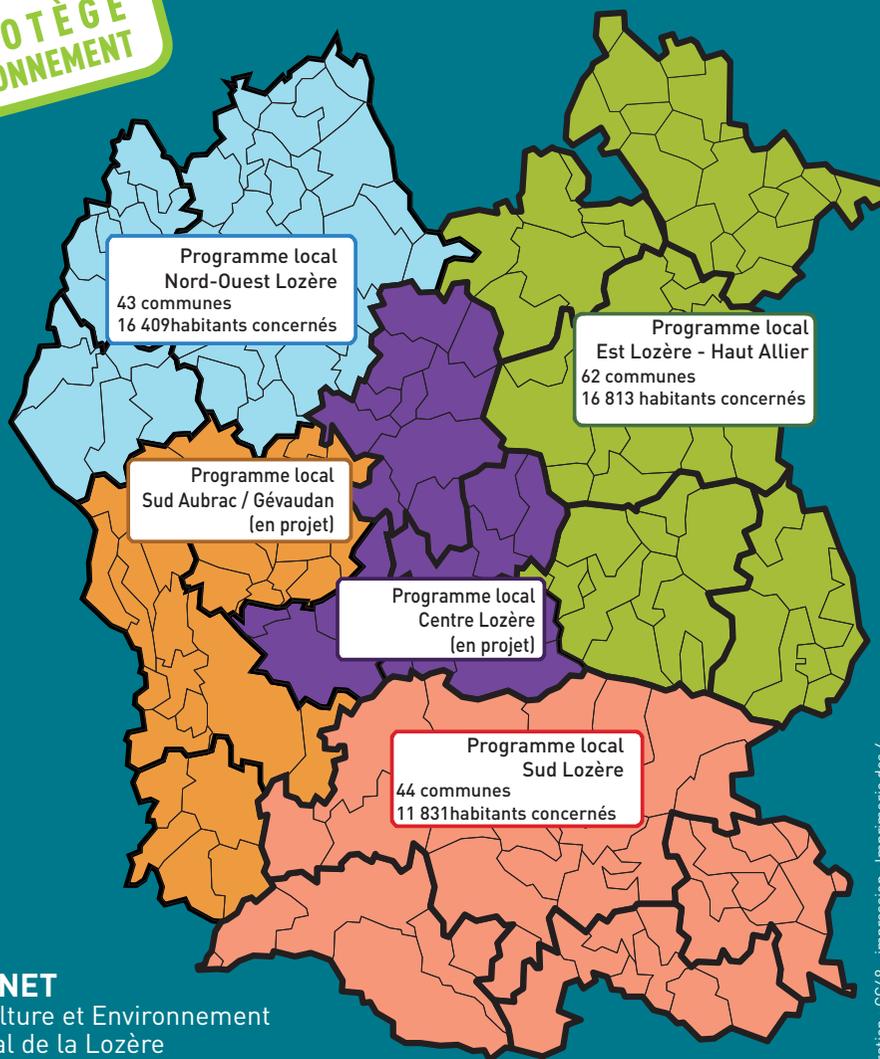


AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL
JE PROTÈGE
L'ENVIRONNEMENT

AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL
JE PROTÈGE
L'ENVIRONNEMENT



J'AGIS, JE RÉDUIS !

Plan départemental de prévention
des déchets en Lozère



Carine BONNET
Service Agriculture et Environnement
Conseil général de la Lozère
Hôtel du Département
rue de la Rovère - BP 24
48001 MENDE CEDEX
E-mail : cbonnet@cg48.fr
Tél. : 04 66 65 71 06

conception, photos, carte et illustration : CG48 - impression : Imprimerie des 4

Que reste-t-il dans nos poubelles ?

Notre poubelle en 2010*
290 kg / hab / an

114 kg Déchets compostables

17 kg Verre

21 kg Papier

40 kg Emballages (consignes de tri)

33 kg Autres emballages

2 kg Autres métaux

7 kg Textiles

24 kg Textiles sanitaires

1 kg Déchets dangereux

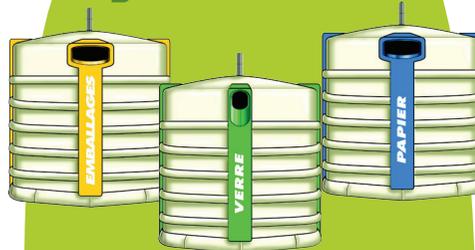
31 kg Déchets non valorisables

Quantité kg / lozérien / an



3/4 de notre poubelle peuvent faire l'objet de gestes de réduction et de tri.

Le geste de tri



71 kg / hab / an

Verre

37 kg = 65% de recyclage

Papiers

24 kg = 54% de recyclage

Emballages

20 kg = 37% de recyclage
(emballages consignes de tri)

En déchèterie

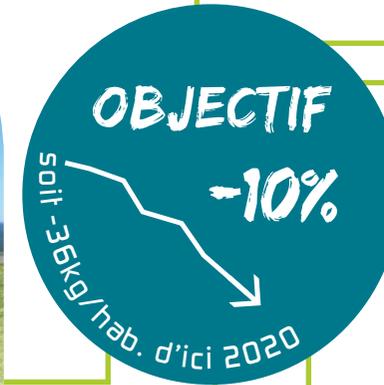
144,5 kg/hab/an de déchets encombrants et dangereux (hors gravats) dont 50 % sont valorisés (recyclage matière ou énergétique)



JE CUISINE LES RESTES : PLUS DE GASPILLAGE !



J'OFFRE UNE 2EME VIE À MES OBJETS



JE RÉDUIS LA QUANTITÉ DES DÉCHETS TOXIQUES

J'Y PENSE EN FAISANT MES COURSES



JE DIS STOP A LA PUB



JE FAIS MON COMPOST

* données issues de la campagne d'échantillonnage des ordures ménagères MODECOM 2010